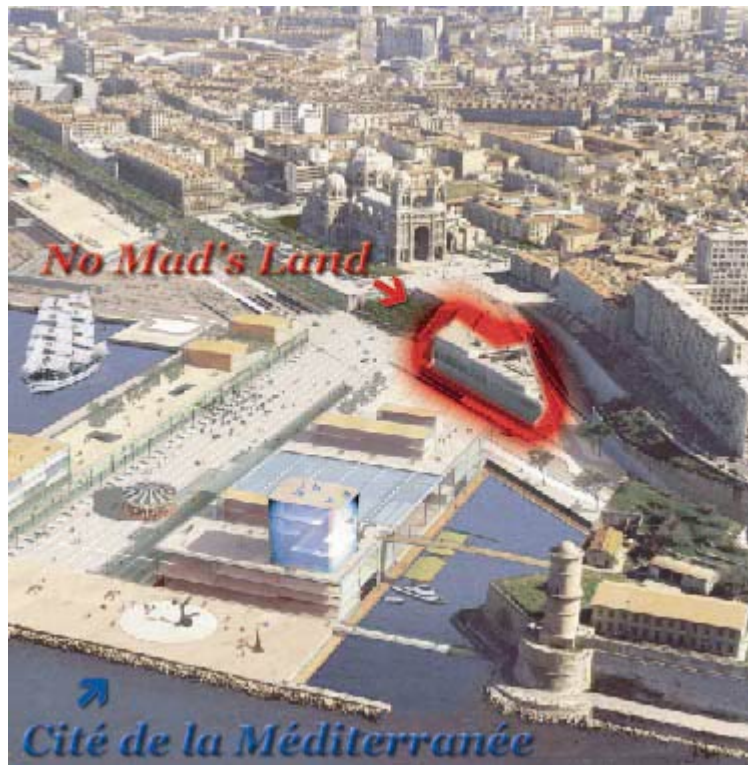


NO MAD'S LAND

UN NOUVEL ESPACE
DE RENCONTRES,
D'ECHANGES ET DE COMMUNICATION



1 et 1 bis quai de la Tourette (îlot Vaudoyer)
Ancienne Consigne Pouillon

PREAMBULE

Comme un bateau échoué sur le J4, un bâtiment attend d'être remis à flot...

Ce document présente un projet multiculturel et multimédia qui s'appuie sur la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne Direction du Contrôle Sanitaire aux Frontières, avec pour objectif d'obtenir le financement propre à la réalisation de l'étude de faisabilité du projet.

Ce dossier s'attache donc à présenter :

- 1 – l'état des lieux du site,
- 2 - notre concept multiculturel et multimédia,
- 3 - les partenaires potentiels susceptibles de participer au financement du projet et à son fonctionnement,
- 4 - la structure juridique dont le rôle sera de superviser la réalisation de l'étude de faisabilité et de gérer le lieu et ses activités,
- 5 – l'évaluation des besoins financiers et humains nécessaires à la réalisation de l'étude de faisabilité.

Qui permettra à ce bâtiment d'être renfloué et de lui donner un nouveau cap ?

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

I – Etat des lieux

- I.1 – Situation géographique et historique du lieu
- I.2 – Le lieu inexploité tel qu'il est

II – Vers la naissance d'un nouveau lieu multiculturel & multimédia

- II.1 – Définition du concept
- II.2 – Une base fixe
- II.3 – Des modules interchangeables

III – Les publics concernés

- III.1 – Des partenaires institutionnels
- III.2 – Des sociétés et des commerces
- III.3 – Des artistes et des associations
- III.4 – Un public local et international

III – No Mad's Land : Une association fédératrice

- III.1 – Sa création et son objet
- III.2 – Son Bureau directeur et ses membres

V – Evaluation des besoins pour la réalisation de l'étude de faisabilité

- V.1 – Des compétences humaines
- V.2 – Un budget

CONCLUSION

INTRODUCTION

Situé dans le périmètre d'Euroméditerranée, entre vieille ville et futures constructions modernes de la Cité de la Méditerranée, l'ancienne Direction du Contrôle Sanitaire aux Frontières de Marseille (consigne Pouillon) est aujourd'hui au carrefour des projets de développement de la ville.

Ce bâtiment a marqué son temps par sa fonction et sa conception architecturale d'après guerre et se positionne comme un lien entre l'*histoire* et le *devenir* de Marseille.

A notre connaissance, ce lieu n'a toujours pas trouvé d'affectation dans le projet Euroméditerranée. Nous nous proposons de le ressusciter en l'adaptant à notre concept de lieux d'échanges multiculturel et multimédia.

I - Etat des lieux

I.1 – Situation et historique du lieu

L'ancienne Direction du Contrôle Sanitaire aux Frontières est située au cœur de la ville, en bas du panier, face à la mer, entre La Cathédrale de La Major et le Fort Saint Jean.

Ce bâtiment fut construit entre 1946 et 1947 par les architectes de la reconstruction d'après guerre, F. Pouillon aidé de Champollion et Eger. Il est la propriété de l'Etat et est géré par la D.D.A.S.S.

En 47, la station sanitaire du port de Marseille servit de lieu d'accueil aux immigrés. Ce bâtiment a été édifié dans le but de pallier aux manques de structure d'accueil préventive et de soins pour une population venant essentiellement de l'Orient et pour contrôler ainsi de façon plus sûre une éventuelle épidémie amenée par voie de mer et par la multiplication et l'extension des communication aériennes.

En effet Marseille, premier port de France à cette époque, malgré les progrès techniques réalisés en épidémiologie et en médecine préventive, crains de revivre des épidémies déferlantes a travers le territoire métropolitain qui eurent jadis Marseille pour origine.

« Ayant utilisé pour la dernière fois en 1942 les installations du Frioul dans le cas particulier de l'apparition de typhus dans les prisons de Marseille, estimant que les difficultés matérielles d'une telle installation ne correspondent plus aux possibilités modernes actuelles et qu'il est absolument nécessaire de faire face au danger épidémique, toujours possible, par des méthodes scientifiques de ces dernières années »...

« La nouvelle Station sanitaire du port de Marseille correspond a une conception nouvelle, basée sur les progrès de l'épidémiologie, sur la découverte d'insecticides puissants et sur le généralisation des moyens préventifs reconnus par les récentes conventions sanitaires internationales comme suffisants, pour assurer une prophylaxie efficace contre un danger épidémique toujours possible.

Elle se propose, en cas de nécessité, d'effectuer, dans des conditions d'efficience et de célérité, le contrôle sanitaire réel de toutes les collectivités suspectes pouvant être à l'origine d'une épidémie, que ces collectivités soient d'origine maritime, aérienne ou terrestre. C'est dire la polyvalence de ses installations et le choix de son implantation à proximité du port, mais hors de l'enceinte portuaire, de façon a faire face à toutes éventualités. »

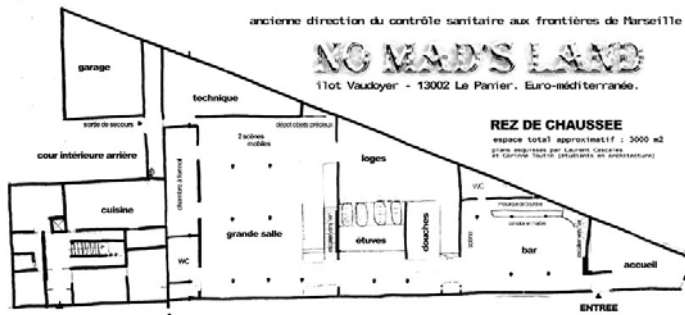
Marseille - revue culturelle de 1947 - N°7

Le bâtiment a été le seuil symbolique du territoire Français en tant que centre sanitaire aux Frontières des ports et aéroports. Au-delà de sa mission de prévention des risques d'épidémies, il représentait une porte de l'espoir pour les nouveaux arrivants.

Ainsi, ce « No Mad's Land » (pays de nomades), peut aujourd'hui réactiver cette symbolique en tant que lieu de rencontres, d'échanges et de communications, grâce à un concept multiculturel et multimedia.

1.2 – Le lieu tel qu’il est aujourd’hui

Le plan qui suit est une fidèle reproduction du bâtiment dans son état actuel.



Un paragraphe sur la viabilisation : eau, électricité, téléphone et l'indispensable mise au normes actuelles (de construction, de sécurité, sanitaires, etc...).

Nous rappelons que l'objet du présent dossier n'est pas d'évaluer le coût de la réhabilitation du bâtiment. Il est une base de réflexion sur les moyens nécessaires à la réalisation d'une étude de réhabilitation. Cette renaissance conserverait au mieux des possibilités l'âme, le bâti et les installations intérieures (étuves, comptoir en marbre, mosaïques de Sourdive, éléments en pierre de Cassis, etc...).

L'architecte Fernand Pouillon a su lui donner les potentialités pour un tel projet : construction en plan libre, équipements spécifiques, architecture de qualité, polyvalence des espaces, sont autant d'éléments qui constituent de bonnes raisons pour réhabiliter cet édifice en un espace de rencontres, d'échanges et de communication.



Ainsi, il deviendrait un nouveau témoignage vivant de l'histoire de la Ville de Marseille.

II - Vers la naissance d'un lieu multiculturel & multimédia

Cet espace du patrimoine architecturale et urbain de la Ville fait partie de notre mémoire. Il s'inscrit sur un site où le projet Euroméditerranée est tout particulièrement tourné vers les loisirs et la culture méditerranéenne (J4).

Le « No Mad's Land » participerait à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement au cœur de la cité.

II.1 – Définition du concept

« No Mad's Land » est un concept à **architecture modulaire**, articulé autour d'une base fixe et de différents modules. Chaque module est interchangeable ainsi le projet peut évoluer et s'adapter en fonction des besoins.

II.2 – Une base fixe

Depuis sa naissance, Marseille est au carrefour des civilisations. Vingt six siècles d'histoire ont métissé des richesses culturelles et donné naissance à une identité **multiculturelle** pour le 21^{ème} siècle.

No Mad's Land veut devenir un « quartier mondial », vitrine et catalyseur, d'un public international.

Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ont atteint ces dernières années un essor exceptionnel (accroissement des sites Internet, développement des réseaux, baisse des prix en équipement, augmentation de la fréquentation des cybercafés, vulgarisation des usages).

No Mad's land veut axer son développement sur celui du **multimédia**. Les NTIC sont un gage de succès et de pérennité qui s'inscrit dans la durée, ainsi que dans les objectifs économiques de la Région Paca.

II.3 – Des modules interchangeables

La réhabilitation du bâtiment doit pouvoir proposer une multitude de solutions d'aménagements intérieurs. Cette géométrie variable et modulaire de l'espace est la clef de voûte d'une synergie d'activités respectant chaque particularité.

Modules Rencontres

Concerts, expositions, spectacles, projections vidéo, danse, théâtre...

Modules Echanges

Ateliers d'artistes, commerces culturels, artisanat méditerranéen...

Modules Restauration

Café Concerts et Restaurant des cuisines méditerranéennes.

Modules Communication

Forums, conférences, cybercafé, relais d'informations, nouvelles technologies, télénumérique (TNT)...

Modules Ecologie Urbaine

Panneaux solaires, éoliennes, capteur de pollution, ...

Modules Musée

Historique du lieu, immigration d'après guerre, lien avec le « MUCEM » , avec le Mémorial des Camps de la Mort, l'Exodus, ...

Cette liste de modules, par définition, n'est pas exhaustive. De nouveaux modules peuvent s'intégrer à la base fixe en fonction des besoins ou de l'actualité. (ex : America's Cup)

III – Les publics concernés

Nous présentons ici l'ensemble des acteurs qui pourraient participer à l'étude et/ou à la réalisation du No Mad's Land. Ce collectif s'adresse à un large public.

III.1 – Des partenaires institutionnels

En amont comme en aval, les institutionnels sont requis à la fois d'un point de vue matériel et financier, mais aussi au niveau de leur pouvoir de décision. Ils interviennent également sur la légitimité de ce projet.

Euroméditerranée - Institutions Européennes - Ministère de la Culture - Ministère de l'emploi et de la Solidarité - Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales - Direction Départementale de l'Équipement - Conseil Régional PACA - Conseil Général des Bouches du Rhône - Mairie de Marseille

III.2 – Des sociétés et des commerces

Si certaines sociétés sont intéressées pour se positionner en tant qu'investisseurs ou mécènes au niveau de l'étude du projet, la plupart n'interviendrait qu'après sa réalisation et en tant que participants au développement du No Mad's Land.

Secteurs d'activités concernés : bâtiment et décoration, informatique et multimédia, audiovisuel, commerces culturels, artisanats, restauration, événementiel, production, tourisme

III.3 – Des artistes et des associations

Qu'ils soient locaux ou internationaux, de passage ou en résidence, les **artistes** du No Mad's Land participeront concrètement à la dynamique du lieu. Ils seront autant d'atouts culturels pour une diffusion grand public.

Expositions, concerts, performances, ateliers de création, spectacles, projections

Les **associations**, domiciliées sur le lieu, permettront de tisser un réseau de diffusion plus large et de fédérer un public propre à chacune d'entre elles.

Mailing aux membres, organisations et promotions d'événements, diffusion de plaquettes.

III.4 – Un public local et international

Le No Mad's Land s'adressera à plusieurs publics :

Un public « **acteur** » qui participe régulièrement aux activités du lieu (**utilisation des services et outils proposés**). Ce public serait plutôt local et de proximité.

Un public « **consommateur** » qui utiliserait le lieu comme source de loisirs et/ou de cultures (**restauration, événements,...**)

III – No Mad's Land : Une structure fédératrice

Il est indispensable de créer une structure juridique chargée de la gestion du lieu.

Il nous semble que la forme « association loi 1901 » est la plus appropriée.

Une organisation porteuse du projet qui orchestrera l'étude et administrera le bâtiment après sa réhabilitation.

Exemple : une association fédératrice, interface entre les différents artistes, associations, sociétés, commerces, institutionnels en relation avec le No Mad's Land.

III.1 – Sa création et son objet

La **création** de l'association coïncidera avec l'accord des instances concernées. Elle verra le jour avec l'obtention du financement nécessaire à la réalisation de l'étude de la réhabilitation du bâtiment.

L'**objet** de cette structure sera de : « Promouvoir la multiculture et le multimédia en favorisant les rencontres, les échanges, et les communications » et de « gérer le No Mad's Land ».

III.2 – Son bureau directeur et ses membres

Le **bureau** de l'association sera constitué des personnes à l'origine du projet, ainsi que des partenaires institutionnels ayant contribué à son financement.

Seront **membres** de l'association, toute personne physique et morale désireuse de participer aux activités développées par le No Mad's Land.

V – Evaluation des besoins pour la réalisation de l'étude de Faisabilité

L'objet de ce dossier est de démarcher des partenaires pour obtenir le budget nécessaire pour réaliser l'étude de faisabilité.

Nous estimons à environ 7 mois le temps nécessaire à la réalisation de cette étude dont les objectifs sont :

2 mois : rédaction d'un cahier des charges du projet réalisé avec les partenaires.

2 mois : étude de l'APD et rédaction d'un projet pilote.

2 mois : recherche de partenaires potentiels qui s'impliqueront dans la réalisation du projet final.

1 mois : rédaction et présentation du projet final.

V.1 – Des compétences humaines

Le Responsable de projet :

Chargé de la coordination entre les instances et les acteurs du projet.

Il représente le No Mad's Land.

L'Architecte conseil :

Chargé de l'aspect technique de la réhabilitation et de l'évaluation du coût des travaux.

Le Chargé de communication et de marketing:

Pour faire connaître le projet auprès des partenaires, des médias et des publics.

V.2 – Un budget

Honoraires : 30 000 Euro

Etude APD : 7000 Euro

Frais fixe de fonctionnement : 3 000 Euro

Total 40 000 Euro

CONCLUSION

Le No Mad's Land est un projet ambitieux, d'envergure internationale. Son implantation locale, forte et durable, ses idées novatrices en matières de multiculture et de multimédia, sont autant d'atout pour Marseille, l'Europe et la méditerranée.

C'est en réalisant ce projet ensemble, que nous sauverons non seulement ce bâtiment chargé d'histoire, mais aussi que nous participerons à sa réouverture pour qu'il puisse trouver une place de choix dans le cœur des visiteurs et des marseillais.

*Etes-vous prêt à gonfler les voiles de ce navire ?
Etes-vous prêt à financer son étude de faisabilité ?*